

Nouvelles images d'Haïti



Bulletin mensuel du Collectif Haïti de France

21 ter, rue Voltaire - 75011 Paris

Tél : 01 43 48 31 78

Inforépondeur : 01 43 48 20 81

contact@collectif-haiti.fr

Supplément à Une Semaine en Haïti
Avril 2005 - N° 35

EDITORIAL

Les liaisons avec Haïti et les liaisons en Haïti sont souvent difficiles. Les citoyens en souffrent et les associations en font souvent l'expérience : téléphone coupés, routes impraticables, éloignement, etc. Et pourtant d'autres relations sont possibles et les comportements changent.

En effet, il apparaît que les techniques de l'information et de la communication (TIC) prennent peu à peu leur place en Haïti. Lors de la Fête de l'Internet, (la 4^{ème} de ce type), un forum s'est tenu à Port au Prince et a permis de dresser un bilan sur les dix ans de l'Internet en Haïti. Ce bilan est encourageant. Deux articles, tirés d'Alterpresse nous en donnent les principaux éléments.

Face à une actualité encore bien incertaine, des projets de longue haleine comme le développement de la communication, montre les dynamiques positives qui sont tout de même à l'œuvre.

La rédaction

Haïti / Internet : « Le bilan n'est pas si mitigé que ça »

« Le bilan n'est pas si mitigé que ça », ont conclu des intervenants et participants au forum bilan sur les 10 ans de l'Internet en Haïti, tenu à Port-au-Prince les 22 et 23 mars, à l'occasion de la 4^{ème} édition de la Fête de l'Internet en Haïti. Lors de la deuxième journée de ce forum, organisé par le Groupe Médialternatif en partenariat avec le Réseau Télématique Haïtien pour la Recherche et le Développement (REHRED), les échanges ont porté sur « Services et applications liés aux TICs en Haïti » et « Utilisateurs et usages des TICs ». Ils ont bénéficié de l'apport de spécialistes tels que Patrick Attié, vice-recteur de l'École Supérieure d'Infotronic d'Haïti (ESIH), Stéphane Bruno et Sheila Laplanche du Projet d'Accompagnement d'Haïti dans la Société de l'Information (AHSI) et Fritzie Leroy du Centre d'Accès à l'Internet de l'Agence Universitaire de la Francophonie. Nous reprenons ici l'article paru sur Alterpress, le 26 mars, à cette occasion (www.alterpresse.org).

Haïti peut devenir un acteur important

« On est très loin derrière » en matière de TIC (Techniques de la communication et de l'information), mais Haïti a des potentiels considérables, selon Patrick Attié, qui dresse un tableau des faiblesses et des forces du pays en ce qui concerne le développement technologique. A côté de la situation socio-économique difficile et les irrégularités administratives qui ne favorisent pas le progrès technologique, Attié souligne que Haïti est essentiellement consommateur de produits technologiques et n'assure pas la formation adéquate de ressources capables d'intervenir dans les domaines de la haute technologie.

Cependant, Attié n'écarte pas que Haïti peut devenir un acteur important sur les marchés de haute technologie, si le pays se montre « plus agressif et moins complexé », s'il fait place à l'innovation et s'il arrête de considérer les créneaux courants et se positionne en vue « des combats de l'avenir ».

Parmi les potentiels favorables à une telle évolution, il y a la tradition de culture orale et visuelle de la société haïtienne, son « contexte typique de pays émergent », le dynamisme du secteur universitaire, l'évolution rapide de la connectivité et des possibilités de financement international. Le professeur invite à « travailler sur l'intelligence » et à mettre au point de « nouveaux savoir-faire qu'on peut vendre sur le marché international ».

Savoir-faire vendable à l'extérieur

A propos de savoir-faire vendable à l'extérieur, Stéphane Bruno indique que l'expertise haïtienne en matière de gestion de nom de domaine est très sollicitée au niveau des pays africains. Ils souhaitent bénéficier de l'expérience de l'administration du domaine .ht qui a déjà rapporté à Haïti plusieurs dizaines de milliers de dollars.

L'Expert National du Projet AHSI a cependant souligné un faible développement du commerce électronique en Haïti, à cause de l'absence d'une plate-forme de commerce électronique locale. Ces services se cantonnent presque essentiellement au niveau du secteur bancaire.

Au niveau de l'administration publique, aucun exemple de service en ligne n'est noté. Pourtant, selon Stéphane Bruno, l'administration électronique pourrait favoriser une amélioration des prestations de l'État. L'action gouvernementale pourrait avoir un effet d'entraînement par rapport à tous les secteurs de la société.

En ce qui concerne l'utilisation des logiciels, Stéphane Bruno croit qu'il y a une « petite évolution » en Haïti, où les logiciels libres (pour lesquels on ne paie pas de licence d'exploitation) commencent à être prisés. Ces programmes informatiques « favorables aux pays en développement » devraient permettre aux Haïtiens de « mieux se positionner ».

Des comportements changent

Sur le plan des utilisateurs et des usages, à l'origine, le courrier électronique représente le « moteur » du développement de l'Internet en Haïti, constate Sheila Laplanche. Plus tard, ajoute-t-elle, satisfaisant à des besoins individuels, la téléphonie transforme l'Internet haïtien en un « fait ».

Selon Laplanche, de plus en plus, les écoles tendent à s'équiper en matériel informatique. Pourquoi s'interroge-t-elle, en indiquant que l'informatique dans les établissements d'enseignement élémentaire est plutôt majoritairement considérée comme un « élément de différenciation » qui assure une bonne place dans la compétition.

Dans le commerce, ce sont surtout les entreprises du secteur touristique qui font un usage plus dynamique jusqu'à présent de l'Internet dans leurs activités quotidiennes, relève la spécialiste. Les réservations d'hôtel par Internet sont de plus en plus courantes, précise-t-elle.

Dans l'administration publique, poursuit Laplanche, on assiste à un nouveau phénomène où les procédures de correspondance se transforment avec l'introduction du courrier électronique. La correspondance électronique, qui bouscule dans de nombreux cas les normes de la communication dans le secteur public, impose de nouvelles règles qui doivent être mises en place pour l'archivage des correspondances.

Des changements s'opèrent dans le comportement de l'Haïtien avec l'utilisation d'Internet, note Sheila Laplanche, tandis que des défis pointent à l'horizon, par exemple la maîtrise du temps, car l'Internet a réduit considérablement les délais. Elle met l'accent sur le travail collaboratif qui se développe à travers l'Internet en Haïti en vue de l'innovation.

D'autre part, des « bouleversements » se produisent au niveau des rapports professeur/élève « sans qu'on s'en rende compte », indique l'experte. Un élève qui consulte Internet n'est plus un enfant passif attendant que son professeur lui apporte toutes les données, souligne Laplanche. Dans ces circonstances, le professeur se doit de revoir son rôle, ajoute-t-elle.

Apprendre à manger le gâteau

A partir de l'expérience du Campus Numérique à Port-au-Prince, Fritzie Leroy observe que les jeunes manifestent un besoin de formation et d'information mais sont très peu au courant des sources spécialisées disponibles sur Internet.

Pour répondre à ce besoin, le Campus a préparé un guide informatif de sites pertinents en matière d'enseignement supérieur. Un ensemble de supports est également disponible, constitué de cours et de documents rares numérisés. « La formation à distance se développe », indique Fritzie Leroy.

Mais ces efforts ne représentent pas l'attitude générale vis-à-vis des TICs et « Internet est comme un gâteau dont les Haïtiens mangent seulement le sucre », estime Leroy. « Nous devons changer notre manière de consommer Internet et développer une vision commune », conclut-elle.

Haïti : Les TIC à Fonds Jean-Noël

Alterpresse – 4 avril

Le deuxième Forum National Jeunesse sur la Société de l'Information s'est déroulé les 1er et 2 avril au Centre Educatif de Fonds Jean Noël, localité de Jacmel (Sud-Est du pays) sur le thème « Apportons l'information au monde rural ».

A l'issue de ce forum, les organisateurs ont procédé à l'inauguration d'un Point d'Information et de Communication (PIC), un service d'accès à l'Internet à l'intention des jeunes et des moins jeunes de la Communauté de Fonds Jean Noël.

Diverses personnalités, dont le secrétaire d'Etat aux télécommunications, Jaunasse Elysée, le directeur général du ministère de l'Education nationale, Emmanuel Basile et des représentants d'organismes internationaux et privés ont assisté à son lancement.

Le PIC est promu dans le cadre du projet d'Accompagnement d'Haïti dans la Société d'Information (AHSI) du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Le Coordonnateur de l'AHSI/PNUD, Jean-Marie Raymond Noël, a fait savoir qu'il importe de permettre l'accès aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) à un plus large public et contribuer à réduire la carence constatée dans ce domaine dans le pays.

« L'indice d'Accès Numérique (DAI) calculé pour Haïti est de 0.15 contre 0.85 pour la Suède, classée en première position », a précisé Raymond Noël. Ce classement tient compte de l'infrastructure, du coût d'accès, du niveau de connaissance, de la qualité de l'accès, et de l'utilisation des TIC.

Avec un DAI de 0.15, Haïti se retrouve dans les listes des mal classés », a poursuivi Noël. Le pays de démarque nettement de ses voisins immédiats (Jamaïque 0.53, République Dominicaine 0.42, Cuba 0.38), a-t-il fait remarquer.

Le PIC se veut un outil d'accès à l'information pour les zones reculées du pays. C'est un cyberpoint appelé à offrir différents services. Il sera une plateforme de communication et d'interaction, d'information à l'adresse des personnes externes à la communauté et de service payant aux usagers (courrier électronique, informations, courrier hybride, formation et téléphonie).



L'actualité du mois

Désarmement

La mission de stabilisation de l'ONU en Haïti (Minustha) a engagé une « opération d'envergure et de longue durée destinée à ramener la sécurité ». Elle a repris deux commissariats occupés par des ex-militaires à Petit Goâve et à Terre Rouge. A Cité Soleil, elle contrôle depuis le 31 mars les 17 accès et a déployé d'importants moyens militaires pour pénétrer peu à peu dans les différents quartiers, afin de désarmer les bandes qui les contrôlent. Le chef de la Minustha, J-G Valdes, a déclaré vouloir combiner les opérations de désarmement avec des projets de développement. Cinq casques bleus sont déjà morts en exercice en Haïti.

Quand aux anciens militaires, certains se sont regroupés dans les centres du pays et appellent leurs troupes à mener une guérilla contre les casques bleus, d'autres ont acceptés de réintégrer la vie civile ou de prendre part à la police nationale.

Ces opérations, auxquelles participe la police nationale haïtienne, donnent lieu souvent à de violents affrontements avec des morts et blessés dans la population. Le week-end dernier encore une dizaine de personnes ont trouvé la mort à Cité Soleil (selon l'organisation Justice et Paix, au moins 131 habitants de Port au Prince ont été tués, presque tous par balle, au mois de janvier et février). Parmi les bandes armées, le commandant autoproclamé des anciens militaires haïtiens l'ex sergent Ravix Rémissainthe ainsi que Jean Anthony ont été abattus par la police.

Par ailleurs, des manifestations Pro Lavalas ont eu lieu à Cité Soleil (10 000 participants) et à Bel Air, où des coups de feu ont éclaté. A Gros Morne des centaines d'habitants prenaient part à une grande marche le 21 mars pour réclamer la présence de la police nationale, le fonctionnement du tribunal de paix et le désarmement des groupes armés.

Préparatifs électoraux

Les violences se sont intensifiées à l'approche des opérations d'inscription des électeurs : attaques contre le siège du conseil électoral provisoire, contre des agents de sécurité, des policiers, contre le maire de Carrefour. Tirs également contre la résidence du ministre de la Justice, contre le directeur de la Police judiciaire, contre un agent de l'Administration pénitentiaire.

L'organisation des élections suscite des interrogations : le président du CEP a donné l'assurance que les instances internationales fournissent seulement une assistance technique, ce dont doutent beaucoup de partis politique. J-G Valdés, représentant de l'ONU en Haïti, a l'intention de demander des moyens supplémentaires pour le désarmement des ex militaires et la préparation des élections, et d'insister pour obtenir des programmes de formation de la police.

Au niveau haïtien, la Présidence a lancé officiellement un projet de dialogue national : des assises devraient permettre de rassembler les priorités et la définition d'un plan d'action.

Relations internationales

A Cayenne, en Guyane, à l'appel du Gouvernement français, des représentants de la plupart des Etats engagés dans l'aide à Haïti se sont réunis le 18 mars. Ils ont adopté un « agenda pour Haïti » ; liste de 380 projets qui devront être financés à hauteur de 750 millions d'euros et mis en œuvre courant 2005. Une conférence de suivi des projets se tiendra dans six mois au Canada. Le premier Ministre haïtien, Gérard Latortue s'est plaint de la lenteur des décaissements promis en juillet à Washington.

Une mission internationale d'information et de solidarité avec Haïti a séjourné en Haïti du 3 au 8 avril. Compose de 15 personnalités liées aux mouvements sociaux et dirigées par le Prix Nobel de la Paix Argentin, Adolfo Perez Esquivel, elle s'est préoccupée du fonctionnement de la Minustha et des questions des droits humains.

Le commissaire européen au développement et à l'aide humanitaire a effectué une visite de 48h en Haïti. Louis Michel veut demander à l'Union Européenne d'apporter un appui dans la durée en Haïti. L'UE aurait jusqu'à présent débloqué 10 millions d'euros sur les 294 promis sur 3 ans.

Enfin, une mission du Conseil de sécurité et du Conseil économique et social de l'ONU était en Haïti du 13 au 16 avril pour évaluer la situation et étudier l'aide que les Nations Unies peuvent apporter à Haïti.



Agenda

14 au 30 avril, Massy (91) : Exposition de **tableaux de Gary Legrand**. Contact : L'Arche. 06 17 45 10 71 - 01 49 84 17 98

23 avril, Massy (91) : L'Arche organise une journée **d'hommage à Toussaint Louverture**. Expo vente de livres, cérémonie commémorative, soirée dansante, cuisine haïtienne, boissons variées. Contact : 06 17 45 10 71 - 01 49 84 17 98

30 avril, Chateaudun (28) : **Journée Haïti** organisée par l'association Mozaïc. Expo, vidéo, conférence-débat (Marcel Dorigny, Talégrand Noël, Claude Quemar), apéritif et repas. Réservation avant le 27 avril au 02 37 45 28 34 ou 02 37 45 61 09.

30 avril, Paris (75) : Sortie de la nouvelle "**Jacques le bakoulou et la fille des fonds des Nègres**", de Lorfils Réjouis. La vente signature aura lieu le 30 avril à la librairie Toussaint Louverture, n° 29, rue Claude Tillier. Paris 12. Contact : 01 43 38 34 13



A lire, à voir, à écouter

La **Ligue des Droits de l'Homme** (section de Toulon) soutien une **pétition d'historiens concernant la loi du 23 février 2005**. Cette loi « portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés » a des implications directes sur l'exercice de leur métier.

Dans l'article 4, nous pouvons lire : « *Les programmes de recherche universitaire accordent à l'histoire de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord, la place qu'elle mérite. Les programmes scolaires reconnaissent en particulier le rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord, et accordent à l'histoire et aux sacrifices des combattants de l'armée française issus de ces territoires la place éminente à laquelle ils ont droit ...* »

Les historiens demandent **l'abrogation d'urgence cette loi**, « parce qu'elle impose une histoire officielle, contraire à la neutralité scolaire et au respect de la liberté de pensée qui sont au cœur de la laïcité, parce que, en ne retenant que le « rôle positif » de la

colonisation, elle impose un mensonge officiel sur des crimes, sur des massacres allant parfois jusqu'au génocide, sur l'esclavage, sur le racisme hérité de ce passé [...] »

Vous pouvez aller visiter le site de la section de Toulon de la Ligue des Droits de l'Homme - www.ldh-toulon.net – afin de prendre connaissance des arguments des historiens.



L'Association Monique Calixte en trois points...

Objectifs

Cette association, fondée en mémoire de Monique Calixte, a pour but de favoriser par tous les moyens la diffusion de l'information dans les domaines relatifs au développement social et culturel en Haïti.

Projets réalisés ou en cours

Ouverture de la bibliothèque Monique Calixte, en 1996 (Port au Prince)
Ventes de livres en France, envois de livres en Haïti (pour la bibliothèque Monique Calixte et la Fondation AfricAmerica)
Participation ou organisation à des événements autour d'Haïti (Regards sur Haïti en septembre 2002 à Paris, stand au Festival Etonnants Voyageurs en 2004)
Envoi de fonds à Fokal en soutien aux victimes de la tempête Jeanne

Coordonnées

10 rue de l'arcade – 94220 Charenton
Secrétaire : Marianne Faurobert, 01 43 15 96 70
www.associationmoniquecalixte.org



Au Collectif Haïti de France

Le nouveau Conseil d'Administration et le bureau du Collectif ont été élus, successivement lors de l'Assemblée Générale du 19 mars et le Conseil d'Administration du 12 avril.

Conseil d'Administration

Bureau

Myrvine Marcelin, présidente
Benoit Fauchoux, vice-président
Bernard Leray, trésorier

Talégrand Noël
Jean-Michel Annequin
Michèle Babinet

Caroline Delecluse
Emmanuel Fleureau
Paul Vermande (Apam)
René Soler
René Benjamin (Haïti Développement)
Michel Debarge (Timoun d'Haïti, nouvel entrant)
Dominique Berthet (Ass'Hum, nouvel entrant)

Ce nouveau conseil d'administration mettra en œuvre le projet associatif du Collectif Haïti de France en continuité avec les actions de 2004. Les grandes lignes sont les suivantes :

Axe plaidoyer : Le travail sur la place de l'Histoire d'Haïti dans les manuels scolaires français se poursuit, ainsi que le suivi de la politique européenne et française à l'égard d'Haïti, à travers la Coordination Europe-Haïti et la suite du groupe de suivi de la commission mixte. L'accent sera mis sur la demande d'annulation de la dette bilatérale haïtienne.

Axe information : Les bulletins « Une Semaine en Haïti » et « Nouvelles Images d'Haïti » vont être complétés par le site Internet du Collectif. Une commission « information » sera chargée de coordonner les différents médias. Quatre rencontres-débats seront organisées dans l'année, en particulier en lien avec les sujets de plaidoyer.

Axe renforcement de la société civile : Nous poursuivons notre partenariat avec Veterimed, après une première campagne prometteuse dont une évaluation sera réalisée au printemps ou à l'automne. Nous aurons ainsi plus d'éléments pour entamer une deuxième campagne. Suite aux contacts et échanges réalisés avec les associations franco-haïtiennes de plusieurs régions françaises depuis deux ans, un travail de réflexion et d'élaboration d'axes de travail commun est proposé.

De façon transversale, le Collectif Haïti de France doit trouver les moyens de diversifier ses ressources afin de pérenniser les actions entamées ces dernières années. Un groupe travaillera sur la recherche de fonds propres.